L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO. No. ..., rue de Chartres.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payable d'avance pour l'année; dix piastres pour le [illegible] destinée pour la campagne et publiée trois fois la semaine, payables d'avance pour toute l'année. Tout abonné qui ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque ligne, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de dix lignes ou moins.

Annonces pour l'année aux annonces—Les craniers et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtiments, bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

Les Annonces des mariages et de deces, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c. devront payer autant des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces et articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Théatres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR ENTRE LA N. ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE. Cette ligne se composera des trois bateaux suivans: Le bateau à vapeur PAUL JONES, capit. Thomasson,— Le bateau à vapeur TECHE, capit. Wrennore, — GALLATIN, W. McClintock. Les bateaux cidessus mentionnés sont en très bon état et commandés par des officiers capables et attentionnés. Ils rendront pendant la saison des eaux hautes la ligne entre les ports mentionnés cidessus et la plus grande attention sera apportée au fret placé sur ces différens bateaux. Ils n'auront point de jours réguliers pour leur départ et feront leur voyage avec toute la célérité possible. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HENRY TETE, 13, rue Conti. N. B. Ces bateaux ne seront point responsables des dettes contractées par leurs officiers, à moins qu'elles ne soient autorisées par un ordre du capitaine ou du consignataire. 14fev

BATEAU A VAPEUR NEUF A VENDRE. Un bon et fort steamer, construit en juillet 1839, avec des matériaux de choix, ayant trois bouilloires, et une magnifique chambre bien meublée, avec des cabines fermées, tirant peu d'eau, et pouvant porter plus de cent tonneaux. La machine est excessivement forte et elle est garantie une des meilleures qu'il y ait à bord des steamers navigant sur le fleuve. Ce steamer pourrait être prêt à partir en deux heures. Pour les conditions—Un quart seulement serait exigé comptant et la balance en produits ou en marchandises sèches. Pour renseignements s'adresser à 2 mars—1m HENRY TETE, 13, rue Conti.

POUR LA HAVANE. Le navire à vapeur NATCHEZ, capitaine Swiler, partira dimanche prochain, 8 courant, à 9 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à VAN WICK & Co. No. 35, rue du Camp. Les passagers sont priés d'obtenir leurs passeports du consul espagnol. 4 mars

POUR ST. LOUIS, ALTON et les ports intermédiaires.—Le steamer WATER WITCH, capitaine F. W. Burge, partira pour les ports ci-dessus. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Commune ou à JOHN A. MERRITT, 5 mars 26, rue Poydras.

POUR ST. LOUIS, Alton et Peoria, la Rivière des Illinois et les ports intermédiaires. Le steamer OSCEOLA, capt. Alkeson, partira pour les ports ci-dessus, lundi, 9 ct. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue du Canal ou à BOHANNAM & JOHNSON, 5 mars—4 76, rue du Camp.

POUR LITTLE ROCK, Van Buren, Fort Smith et Fort Gibson.—Le steamer bien connu JOHN JAY, capt. H. Mason, partira le samedi, 7 ct. à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Girod ou à WILLIAM S. BROWN, 4 mars 26, Gravier.

PAQUEBOT REGULIER. POUR BAYOU LAFOURCHE—Le steamer bien construit et connu WASHINGTON, capitaine S. S. Muller, fera les voyages, comme paquebot régulier, pour le port ci-dessus, et quittera cette ville tous les jeudis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. N. B.—Aucun compte contre le dit bateau ne sera payé à moins que la dette n'ait été contractée par ordre du capitaine. 29 fev—1m

POUR ST-LOUIS et les ports intermédiaires—Le steamer UNITED STATES, capitaine J. B. Hile, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à BOGERT & HAWTHORN, 27 fev 63, rue Gravier.

POUR ST. LOUIS et tous les ports intermédiaires.—Le steamer LOUISVILLE, capt. Moore, partira sous peu pour les ports ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras ou à JOHN A. MERRITT, 53, Camp. Ce bateau payera tous les frais sur les marchandises expédiées par lui. 22 fev

POUR ST-LOUIS, ALTON et tous les ports intermédiaires.—Le steamer GENERAL PLATTE, capitaine Casey, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue du Canal, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier. N. B.—Les emménagements de ce steamer pour les passagers du pont, ne sont pas surpassés par ceux d'aucuns des bateaux qui naviguent sur le fleuve. 24 fev

A LOUER—Une maison située rue de la Douane entre les rues Bourbon & Dauphine. S'adresser à 3 m R. BRUGIER, rue St-Louis, No. 9.

A LOUER—Une maison haute rue de l'Esplanade entre Dauphine & Bourbon. S'adresser à 3 m R. BRUGIER, 9, St-Louis.

A LOUER—Une petite maison, rue des Grands Hommes, No. 10. S'adresser à R. BRUGIER, 3 m 9, rue St-Louis.

A LOUER—Un beau MAGASIN, rue Royale, No. 105, entre les rues Conti et St. Louis. 12 fev

A LOUER—Une MAISON d'habitation fort commode et dans un bon état, située dans la Conti, entre Bourgogne et Remparts. S'adresser à J. ROBERT & Co, 12 fev 47, Bienville.

A LOUER— Une maison à une étage, composée de six appartements, située rue Dauphine, entre Domaine et St. Philippe. S'adresser à la maison située au coin des rues Domaine et Dauphine 16 jan—1y

H. BEACH & Co. ont reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment de voitures pour les familles, ainsi qu'une grande variété de cabriolets propres aux habitants de la côte. On est prié de venir les examiner aux nos. 46 et 48, rue Royale, où elles sont offertes en vente à bon marché, pour du comptant ou de bons billets. 21 fev

PLUMES D'ACIER PATENTEES DE JOSEPH GILLOTT—Un assortiment considérable des plumes ci dessus, est à vendre en gros et en détail par le soussigné, rue de Chartres no 24, au premier. Ces plumes ont été faites sous la direction de M. Joseph Gillott, qui pendant les vingt dernières années a consacré toute son attention et son temps pour les perfectionner. Le chiffre qu'il en a manufacturé et vendu en 1838 n'est pas audessous de 35,000,000; ceci est une preuve de l'estime dont elles jouissent. N. B. Les plumes durent plus que toutes celles qui sont aujourd'hui sur le marché, tandis qu'elles sont beaucoup moins chères. HENRY OWEN, 14 fev—3m Agent.

RECU par les derniers arrivages de France et de New York, et à vendre par les soussignés, à des prix modérés: Cotons écrus 3-4, 4-4 et 5-4; Do blancs do do; Indiennes fond blanc, percales blanches; Mousselines blanches unies et brodées pour robes et pour meubles; Do do do pour moustiquaires; Coutils anglais et français, blancs et en couleur pour pantalons; Domines, [illegible], Lansting noir, linge de table du Béarn, [illegible] Suisses, désindes anglais et français, jaconats blancs et en couleurs; Toile à draps, toile d'Irlande, Russie, toile grise; Bas et chaussettes blancs, mérinos noir double, batistes blanches, mouchoirs de batiste unis et brodés, écharpes et fichus gaze, tull blanc et noir, gants à la mode et blancs; Aussi, en magasin et d'importations antérieures, un assortiment complet de marchandises sèches. BORDERES & Co, 19 fev No. 77, rue de Chartres.

ACADEMIE DE DANSE, No. 80, rue Royale. MR. DEVOTI, informe ses élèves que les classes auront lieu tous les lundi et jeudi; et que le lundi sera réservé pour une leçon de répétition de 1 1/2 à 6 1/2 heures du soir. Les leçons particulières auront lieu dans le courant de la journée. M. Devoti, vient de composer une contredanse intitulée la Créole; les personnes qui désirent l'apprendre, ainsi que les figures des contredanses à l'usage de Paris et de la Nlle-Orléans, pourront profiter des leçons du dimanche, [illegible] Prix [illegible] $5. [illegible] 21 jan

AVIS. Les soussignés ont aujourd'hui formé une société pour exercer l'avocat à la Louisiane, [illegible] de Peyton, Smith & Yerger, et dans l'Etat du Mississippi, sous celle de Yerger, Peyton & Smith, [illegible] No. 48. A la Nouvelle Orléans. BALIE PEYTON, J. WIGHTMAN SMITH. A Vicksburg. GEO. S. YERGER, JACOB S. YERGER. 1er fev—2m

PIERRES A PAVER—[illegible] à vendre par FOSDICK & BRO, 29 fev 70, rue du Camp.

MORUES—300 caisses en débarquement du navire [illegible], à vendre par EDWARD SPRAGUE, 38, Douane.

CAFE DE RIO—[illegible] sacs café Rio, [illegible] à vendre par WILLIAM PREEN, 46, rue de la Douane.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Le [illegible] OCTAVIA [illegible] J. B. BAILEY & Co. 5 mars 16, rue Bienville.

POUR NEW-YORK—La [illegible] Young, partira [illegible]

POUR NEW-YORK—Le beau COURIER, capt. Williams, partira sous peu [illegible] s'adresser à bord, [illegible] du Triangle, ou à [illegible] 5 mars [illegible] rue Gravier.

POUR NEW-YORK—La barque FALMOUTH, capitaine Davis, [illegible] N. D. CHAMBERLIN, 40 rue Gravier, ou à FOSDICK & BRO. 70, Camp. 5 mars

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier GRAND TURK, capitaine Dyer, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 29 f

POUR NEW-YORK—Le navire-le brick CHANCEY, capt. David Moore, qui maintenant en chargement et partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune. 26 fev

POUR NEW-YORK—Le trois mâts LOUISVILLE, capitaine Allen, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes, ou à FOSDICK & BRO., 70, Camp. 22 fev

POUR BOSTON—Le brick GAZELLE, capitaine Glover, partira sous peu. Pour fret de 200 barils ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 24 fev

POUR BOSTON—Le brick MAJESTIC, capit Ames, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 3 mars

POUR BOSTON—Le brick PILGRIM, a besoin de 30 balles de coton pour compléter sa cargaison et il partira [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 26f

POUR BOSTON—Le brick VOLTAIRE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 26 fev G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR BOSTON—La barque FAIRFEILD, capitaine Cutts, a besoin de 500 barils, pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 28 fev 24, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE. Le packet ARCHER, capitaine Martin, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au-dessus de la presse de la Louisiane, ou à JAMES D. DENEGRE, 3 m 16, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le brick ELCY, capitaine Wall, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Premier navire.—La goëlette neuve GEORGE KLOTS, capitaine J. H. Beal, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune. 24 fev

POUR BALTIMORE—Le brick GEORGE, capitaine Peppar, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR BALTIMORE—Ligne de packets de la Nouvelle-Orléans et Baltimore—La barque ISRAD FERRY, partira pour le port ci-dessus le 8 court. Elle peut prendre encore 100 barils ou plus. Pour fret ou pour passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 3 mars 24, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE—La goëlette GENERAL WAYNE, capitaine Blackington, a besoin de 300 barils pour compléter sa cargaison. Pour le montant de ce fret, ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 4 mars 24, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE—Le brick PULASKI, capitaine Wilson, a besoin de 100 boucauts ou de ce port pour compléter sa cargaison. S'adresser à 18f G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR BALTIMORE—Le brick MARY PENNELL, capitaine Genen, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 17 f 24, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE—Le brick ELIZA, capitaine Kenney, pour fret ou passage, s'adresser à 5 fev G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR NORFOLK & RICHMOND. Le brick GEORGE, capitaine Watts, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24 Douane. 18fev

LIGNE DE LA NLLE-ORLEANS ET DE LA MOBILE par la Rivière.—La goëlette FALCRUM, capitaine Silvester, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à JOS. H. ASHBRIDGE, 3 m—6 65, rue de la Commune.

POUR LA MOBILE—Une goëlette bonne voilière ayant 400 barils engagés et allant à bord, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus, elle peut prendre encore 200 barils. Pour fret, s'adresser à J. BRENT CLARK, 3 mars 40, rue de Chartres, au premier.

POUR LA MOBILE, (par la Rivière.) La goëlette HENRY CLAY, capt. Martin, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 26 fev 65, Commune.

LIGNE DE LA NLLE-ORLEANS ET DE LA MOBILE. *Par le Nouveau Bassin.* La goëlette MARY ELLEN, capt. Ellis, partira sous peu de jours, pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 24 fev 65, Commune.

$30 DE RECOMPENSE. SERONT données à celui qui logera dans une des geôles de cet Etat, ou conduira au numéro 150, rue du Quartier, la mulâtresse connue sous le nom de MARY BEZOU, taille d'environ cinq pieds 6 pouces âgée de 26 ans; ladite mulâtresse a de beaux yeux noirs, le nez droit, la bouche petite et un peu épaisse, les dents de devant gâtées, se tortillant beaucoup en marchant, le teint du côté gauche. Elle a au-dessous du coude gauche la marque d'un sinapisme. Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la loi. 27 fev—6

CHAPEAUX DE PANAMA—Les soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de chapeaux de Panama qu'ils offrent à vendre. 24 fev—6 JH. BERCIER & Co. 131, Chartres.

UNE demoiselle âgée de 26 ans, arrivée depuis peu de France, et sachant très bien faire la cuisine française et au besoin la patisserie, désire se placer, pour ne faire que la cuisine, à la ville ou à la campagne, ou même pour voyager. Elle sait un peu lire et écrire et peut fournir les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de cette feuille. 22 fev

AVON—100 caisses extra No. 1, à vendre par 29f WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

CLOUX—1000 barillets cloux assortis, à vendre par 29f WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

PELLES—80 douzaines, à vendre par 29f WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier.

CHANGE de Philadelphie, à vendre par JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.

CANNELLE—500 paquets à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 40 rue Gravier.

FOIN—Un lot de foin de l'ouest, à vendre par 29 fev W. G. MULLEN, 17 Poydras.

CAFE—Un petit lot café de la Havane prime, à vendre par 29 fev W. G. MULLEN, 17, Poydras.

VIN DE MADERE et Sherry, à vendre par 29 fev R. GRONING & Co.

RAVENS—20 balles ravens duck légers à vendre par 29fev ROBERT H. WHITE, 40 Poydras.

HUILE—6 barriques huile de sperm à vendre par 29fev ROBERT H. WHITE, 40, Poydras.

TABAC—30 caisses tabac manufacturé, à vendre par 29fev ROBERT H. WHITE, 40, Poydras.

TRAITES sur l'Angleterre et sur Hambourg, à vendre par 29f CLASON & VLES, 44, Chartres.

BARILS A MELASSES—200 barils vides, à vendre par 29 f HADDEN & HALL, 33, Nlle-Levée.

JAMBONS de WESTPHALIE, à vendre par 29 fev HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville.

PLOMB à vendre par VAN WICK & Co. 29 fev 35, rue du Camp

GROS Plomb de chasse à vendre par VAN WICK & Co. 29 fev 35, rue du Camp

PLOMB en barres à vendre par VAN WICK & Co. 29 fev 35, rue du Camp

TRAITES sur Londres à vendre par 23 fev BOUTIN, GALLY & Co.

TRAITES SUR PARIS à vendre par 29 f—3 BLANCHARD, EIMER & Co., 26 Bienville

VINAIGRE—30 barils vinaigre de cidre, à vendre par 29 fev G. BEDFORD & BECK

WHISKEY—150 barils rectifié à vendre par 29fev JUSTUS VAIRIN & Co, 26 Poydras.

WHISKEY—300 barils rectifié en magasin et à vendre par G. DORSEY, 44 Nouvelle Levée.

TRAITES sur New York, à vendre par 29fev R. GRONING & Co.

BLE—50 sacs en débarquement, 29fev R. GRONING & Co.

TABAC—70 boucauts à vendre par 29fev R. GRONING & Co,

PLOMB assorti de Baltimore, à vendre par 29fev CHARLES CLEGG, 47 rue Royale.

HUILE—100 barils huile de tanneur, 30 barriques huile de baleine, à vendre par S. & J. P. WHITNEY, 29 fev 73, Camp.

FARINE—1000 barils farine superfine, reçus par des chalands, et en bon ordre pour être expédiés, à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co. 26, Poydras. 29 fev

COFFRES-FORTS—2 Coffres-forts en fer de la manufacture de E. Wilder et garantis, à vendre par 29 fev FOSDICK & BRO. 70, Camp.

CHANGE SUR NEW-YORK, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 29 fev 50, rue du Camp.

TRAITES sur la Havane, à vendre en sommes convenables aux acheteurs, à 10 jours de vue, par 29fev J. A. BARELLI & Co, 61 Commune.

TISSUS DU PAYS—Un assortiment complet de toiles à draps, 4-4 blanchies et écrues, et janes écrues, à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61 Commune. 29fev

PORTER DE LONDRES—En barriques contenant 6 douzaines de pintes et 8 douz. do. à vendre par 29fev CHARLES CLEGG, 47 rue Royale.

BOEUF—72 barils boeuf prime en débarquement du Madison, à vendre par 29 fev MAHARD & BROTHER, 36 Camp.

CHARBON—1,500 barils à bord, à vendre par 29 fev VANNARD & GODDARD.

ETOUPES en balles de 50 liv. chaque, à vendre par 29 fev N. D. CHAMBERLIN, 40, Gravier.

SALPETRE, raffiné en barillets, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 40, Gravier.

PORC—150 barils mess, à vendre par 29 fev MAHARD & BROTHER, 36 Camp.

GOUDRON, Térébenthine, vernis, à vendre par 29 fev S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, à vendre par 29 fev JUSTUS VAIRIN & Co, 26, Poydras

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié de Cincinnati, à vendre par 29 fev MAHARD & BROTHER, 36 Camp.

CIGARES—40,000 cigares de la Havane à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par CHARLES CLEGG, 47 rue Royale.

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—62 caisses brodequins en débarquement du navire Carolina, à vendre par R. G. HOBBS, 12 de la Douane. 29fev

CAFE—100 sacs café Havane en débarquement et à vendre par LEPAGE BROTHER & Co. [illegible] rue Bienville.

TRAITES sur New York à jours de vue, sur Paris et Bordeaux, à 60 do. à vendre par LARUE & PREVOST, 6 Royale, maison Musson.

MELASSES [illegible] à vendre par ALLAIN & THERIOULT, [illegible] rue Conti.

FARINE—1000 barils farine superfine, reçus par des chalands, et en bon ordre pour être expédiés, à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co, 26 rue Poydras.

PORC—150 barils porc M O et mess, 100 barils do. [illegible] pour les habitations, à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co, 26 Poydras.

FARINE—1000 barils en débarquement du steamer Gen. Wayne, à vendre par G. DORSEY, 44 Nouvelle Levée.

CHAUX—500 barriques chaux de pierre, de Thomaston, à vendre par G. BEDFORD & BECK.

DAMEJEANNES de 5 gallons, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, rue Bienville.

TOILE D'IRLANDE—De 4-4 de largeur, en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, rue Bienville.

PORTS ETRANGERS.

POUR LA HAVANE [illegible] LOUIS [illegible]

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe JOSEPH FOWLER, capitaine Foster, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 29 fev

POUR TRIESTE—La barque A 1, BOHEMIA, capitaine Nasay, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, ou à SCHMIDT, WERNER & CO, 17 fev 98, rue Bienville.

POUR GIBRALTAR—La goëlette MINERVA chevillée et doublée en cuivre, capt. Viaut, ayant une jolie chambre, partira pour le port ci-dessus, vers le 7 de ce mois. S'adresser à bord, en face de la rue St. Pierre, ou à 3 mars HIDDLER & HEART, 98, Camp.

POUR BORDEAUX—La barque UNION, capitaine Boyer, partira immédiatement pour le port ci-dessus, pourvu qu'assez de fret soit offert dans trois jours. S'adresser à J. T. LAGOURENNE & Co, 29 fev 57, rue Tchoupitoulas.

Le navire MARENGO, capitaine J. J. Larkin, maintenant en chargement pour le Havre, peut prendre quelques passagers. S'adresser au capitaine à bord ou à E. PERRET, 29 fev 169, rue Toulouse

POUR MARSEILLE—La barque fine voilière DAMARISCOTTA, capitaine Clark, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 29 fev 73, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier BANGOR, capitaine Gustave, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 29 fev 73, rue du Camp.

POUR MARSEILLE—Le brick R. GRONING, marqué A. 1. capt. Landen, a besoin de 300 balles de coton pour le port ci-dessus, pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co. 29 fev

A FRETER—Le packet de New-York, SHAKSPEARE, capt. Cornell, du port de 2,500 balles, est maintenant prêt à recevoir une cargaison pour un port d'Europe. Pour les conditions, s'adresser à 29 fev FOSDICK & BRO. 70, Camp.

POUR LIVERPOOL—La barque anglaise GEORGIAN, capitaine Marshall, du port de 240 tonneaux, partira pour le port ci-dessus. S'adresser à 29 fev GEO. GREEN & BRO. 26 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe TYRONE, capt. Spear, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 29 fev 73 Camp.

POUR BORDEAUX—Le navire français l'ANNE LOUISE, capitaine Lemaitre, ayant une grande partie de son chargement engagé. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la Halle aux Légumes, ou à 15 fev R. A. LEFFBVRE & Co. 16, rue Toulouse.

PORTS DES ANTILLES.

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier OELUS, capitaine Jones, partira positivement demain. Les passagers sont priés d'être à bord à 8 heures. R. GRONING & Co. 5mars

POUR LA HAVANE—La goëlette HERO, partira sous peu. Pour le port de 400 barils ou passage, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co. 5mars

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot RUDOLPH GRONING, ayant les deux tiers de son chargement engagé, partira positivement samedi, 29 du courant. Les passagers sont requis de se trouver à bord à 8 heures. 26 fev

POUR LA HAVANE—La polacre espagnole MARIA, capitaine Maristany, du port d'environ 800 tonneaux, est prête à prendre du fret pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à 3 mars CUCULLU, LAFEYRE & Co.

PORTS DU MEXIQUE.

POUR SAN LOUIS, Velasco, Brazoria, Columbia, Calveston et Houston [Texas]—Le brick NAHMAKANTA, capitaine Evatis, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Le steamer Constitution prendra son fret à San Luis pour le Brazos, et le steamer Cuba prendra le fret pour Galveston et Houston aux prix ordinaires qui se payent et sans frais pour la reexpédition. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la presse à coton d'en haut ou à H. G. HEART, 26 fev 98, rue de la Commune

—[Paquebot régulier]—POUR MATAGORDA, Linn's landing et le Live Oak.—La goëlette FREDERICK ARNET, capitaine Hughes, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord ou à J. BRENT & CLARK, 24fev 40, rue de Chartres, au premier.

POUR GALVESTON, (Texas)—La goëlette paquebot CHARLES, capt. Moore, ayant les deux tiers de son chargement, partira demain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 21fev 65, rue de la Commune.

A VENDRE OU A FRETER

A FRETER—Le trois mâts ST. LAWRENCE capt. O. P. Brown, du port d'environ 1200 ball. sera prêt à recevoir du fret sous peu. S'adresser à 5 mars S. HEATH & Co. 95, Camp.

A FRETER—Une bonne goëlette du port de 120 barils, ayant un capitaine expérimenté, est prête maintenant à recevoir une cargaison pour un port du Sud ou des Antilles. S'adresser à 4 mars J. BRENT CLARK, 40, Chartres au 1er.

A FRETER—Le brick neuf et fin voilier AMERICA, capt. Stephenson, du port d'environ 1,600 balles, sera prêt à prendre une cargaison pour un port du Nord ou de la Méditerranée. S'adresser au capitaine, à bord en face de l'Hôtel des Monnaies, ou à HERBAULT, FRERES, 4 mars 7d, rue Bienville.

VENDRE OU A FRETER—La goëlette CORA S'adresser au capitaine à bord ou à W. F. VIGERS & Co, 25 fev

A FRETER—La goëlette WATERWITCH, prête à prendre une cargaison, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co., 25 fev 19, rue Toulouse.

DEMANDE D'UN NAVIRE—On a besoin d'un navire pouvant porter de 8 à 900 barils pour prendre une cargaison pour les Indes Occidentales. 24 fev JOS. H. ASHBRIDGE.

ON DEMANDE un bon navire pouvant porter 250 boucauts de sucre dans un port du Nord. S'adresser à 29f GEO. GREEN & BRO, 26, rue du Camp.

A FRETER—Plusieurs bonnes goëlettes du port de 600 à 900 barils et qui sont prêtes à recevoir du fret. S'adresser à J. BRENT CLARK, 25 fev 40, rue de Chartres, au 1er. étage.

POUR LA MOBILE—Une bonne goëlette ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour balance du fret s'adresser à J. BRENT CLARK, 26 fev 40, rue de Chartres, au 1er. étage.

A VENDRE chez les Soussignés: Vin de Chambertin, do Clos de Vougeot, do Bordeaux, en barriques et demi barriques, et en caisses de toutes qualités. do de Marseilles, do de Champagne, 1re qualité, Cognac vieux, Anisette de Bordeaux, superfine, 300 caisses absinthe Suisse de diverses marques. Kirsh de la Forêt-Noire, Whiskey, Sardines à l'huile en demi boîtes, Salaisons assorties, Fromage de Gruyère, 1re qualité, Plusieurs pianos de Paris et fusils de chasse, Un bel assortiment de montres. 21 fev SCHOPPER & Co, 23, Toulouse.

200 VINS, EAUX-DE-VIE, VINAIGRE, &c. &c. Barriques vin de Bordeaux, ordinaire, 100 do do do fin, 50 do do do en qualité très superieure. 100 barils vin blanc, Sauterne, Barsac, Grave, 30 demi-pipes eau-de-vie 4ème preuve, 20 do do Champagne, 40 Quarts do do, 100 huitièmes do do, 20 Quarts do do très vieille, 2000 paniers anisette fine et supérieure, 300 caisses vin de Bordeaux très vieux, 1000 do do qualité ordinaire, 100 barils vinaigre, 200 caisses fruits à l'eau-de-vie, 300 paniers bouteilles vides. De récentes importations, ayant droit au drawback, et à vendre à des prix raisonnables par 4 mars CARRIERE DARAN & Co. 11 et 15, St. Louis.

ARTICLES DE FANTAISIE—Comprenant une grande variété de petits portefeuilles de dames, en écaille, en or, et en argent; couteaux en nacre et en ivoire pour couper le papier; cachets de fantaisie, cachets, porte-crayons et cure-dents en or et en argent; tablettes simples et de fantaisie; brosses à dents fines; fiches en nacre et en ivoire pour le whist à vendre par NORMAN STEEL & Co, 5 mars 14 rue du Camp.

VERRERIES—222 caisses consistant en verres, carafes de différentes formes et qualités, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par WM. S. BROWN, 4 mars 26, Gravier.

TISSUS DU PAYS—19 caisses toiles blanchies 3-4 et 4-4 pour draps et chemises, à vendre par FOSDICK & BRO, 29 fev 70, rue du Camp.

MARCHANDISES d'été reçues par le navire Marengo, du Havre, et à vendre par le soussigné: Coutils satin rayé, diagonales, losanges, caprices, noirs, Orléanaises et imitations cotonade; cotonade légère; guingham noire, rose et bleu; batistes noire et en couleurs pour robe, do pour tailleur; linons unis et brochés pour moustiquaires; toile grise; mouchoirs batiste couleurs, do blancs unis, do brodés riches; jaconat noir et couleur; bretelles en gomme, nouveaux desseins; linge de table de tous les prix, unis et façonnés; châles hernanis et crêpons; mantilles à filet; voiles do; gants et mitaines longues do; gants et mitaines cotons brodés, couleurs do pour femmes et fillettes; écharpes do; cravattes de fantaisie en satins brochés; bas de soie unis et brodés pour femmes et enfants; siamoises large et étroite pour domestique; boutons et ganses pour tailleur, chemises en jaconas; chaussettes de fil; bandes brodées en batiste et en jaconas; cols de mousseline; ombrelles en satin et en soierie glacée, nouveaux goûts pour femmes et enfants; soies à coudre de toutes les nuances; parapluies de toute grandeur; capotes et en guingham et chapeaux en paille d'Italie. Toujours en magasin une grande variété de divers autres articles. BENJ. LACOSTE, rue Royale, no. 103, entre St. Louis et Conti. 19 fev

RECU récemment et à vendre en dépôt un assortiment de ferblanterie du navire Orléans, un assortiment de [illegible] de marques estimées; une quantité de plaques en plomb, convenables pour la couverture de maisons. S'adresser à LYALL & DAVINSON, 10 fev—1 160, rue des Remparts

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.—J. C. Gallay, marchand grainier fleuriste et pépiniériste, rue Condé, no. 81, près St. Philippe, Nlle. Orléans, vient de recevoir de Bordeaux, par le Taima, un assortiment de graines de jardinage de la dernière récolte, expédiées par M. A. Poinade, cultivateur et marchand de graines, près de Bordeaux, qui est renommé pour la qualité de ses produits. Le sieur Gallay aura toujours à vendre un assortiment d'arbres fruitiers et plantes d'ornement. 15 j—3m

GRAINES FRAICHES de Jardins assorties et potagères, garanties de l'année 1839. Le soussigné vient de recevoir de New-York, [illegible] un grand assortiment de graines fraiches, [illegible] 4 mars WM. DINN, 17 Commune.

BAS et Chaussettes de coton—30 caisses assorties; [illegible] Eau de Cologne de J. Maria Farina de Cologne; [illegible] à vendre chez F. C. GORREGEN & Co, [illegible] rue de Chartres, au 1er.

AVIS LEGAUX.

COUR [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible] Février 1840.—No 6077.—Martin Gordon Jr. [illegible] Par ordre de la Cour. [illegible] RD GARDERE Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—[illegible] contre ses créanciers—27 février 1840—Il est ordonné par la cour que l'assemblée des créanciers de l'insolvable, dans ce procès, aura lieu en pleine cour le vendredi, 20 mars, pour y déduire les motifs, s'il en ont, pour lesquels la demande du pétitionnaire ne serait pas accordée. Et en même temps toutes procédures contre sa personne ou ses propriétés sont et demeurent suspendues. Il est de plus ordonné que H. Strawbridge, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absens. Par ordre de la Cour. Bureau du greffier—Nouvelle Orléans, le 27 février 1840. 29 fev—3 ARMAND PITOT, greffier.

VENTE PAR LE SHERIFF.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Bernard—Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans—Les Président, Directeurs & Co, de la Banque de la Louisiane contre Daniel Warburg—No. 1335—En vertu d'un ordre de alias fi. fa. à moi adressé par l'honorable Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente lundi, 9 mars prochain, à midi, à la maison de cour de la paroisse St. Bernard, trois dixièmes et demi indivis d'une certaine habitation connue sous le nom de Versailles, située à environ six milles de la Nouvelle Orléans, borné d'un côté par la propriété de Mr. Antoine Bienvenu, et de l'autre par celle de Mr. Ernest Morphy. Conditions: comptant. F. GARIC, shériff. 11 fev—8,9ts

VENTE par le Marshall,—Cour de Cité de la ville de Lafayette—Wm. Boggs contre George Presberry—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de la ville de Lafayette, j'exposerai en vente publique, lundi le 16ème jour de mars prochain, [1840,] à midi, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, dans la ville de Lafayette, UN CERTAIN LOT DE TERRE, marqué No. sept d'une l'ilet No. deux, situé dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson. Le dit lot mesurant soixante pieds face à la rue du Marché, par une profondeur de cent trente sept pieds neuf pouces entre lignes parallèles, mesure anglaise; avec toutes les améliorations qui en dépendent. Conditions de la vente: Comptant. 17 fev—4,1ps J. J. CAIN, Marshal

COUR DE CITE de la ville de Lafayette—Vente par le Marshal.—W. R. B. Willcontre O. Daily & Eagan—No. 1749.—Wm. Spencer contre O. Daily.—No. 1741.—En vertu de deux ordres de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Cité de Lafayette, j'exposerai en vente publique, Lundi le 9 mars prochain 1840, à midi, à la porte de la dite Cour de Cité, UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans le faubourg Livaudais, lot No. 8 sur un plan dressé par Louis Bringier, arpenteur, dans l'ilet borné par les rues Sixth, Seventh, Chippewa et Fulton, par 120 pieds de profondeur et face sur la rue Seventh, entre des lignes parallèles. Conditions de la vente—comptant. J. J. CAIN, marshal. 12 fev—3f en 30j.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent—Salut:—Attendu que Charles Genois de cette ville a fait achat à une vente faite par T. Mossy & Garidel, encanteurs publics de cette ville, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette cour, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour de paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret, ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou par une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée. La dite propriété fut vendue par les encanteurs susdits le dix neuvième jour de novembre de l'année 1839, en vertu d'un ordre de cette cour daté le 11 de décembre de l'année 1839, dans l'affaire de A. Le Gendre contre ses créanciers et les créanciers de Lawrence et Le Gendre. No. 11981 du docket de cette cour, à laquelle vente le dit Charles Genois s'est rendu acquéreur pour le prix de $6000 payables $5807. 66 cts. comptant; et $1802. 94 cts. le 17 février 1840. *Description de la propriété d'après le transfer judiciaire.* 1o. Un lot de terre situé dans le faubourg Saulet, et désigné par le numéro un de l'ilet borné par les rues Robin, Tchoupitoulas, Josephine et St. Thomas, sur un plan dressé par R. Ferrier, daté le vingtième jour de mai mil huit cent trente, et annexé à un acte passé en l'étude de William Y. Lewis, notaire en cette ville; le dit lot mesurant vingt huit pieds huit pouces et un tiers de face à la rue Josephine sur cent cinquante pieds, dix pouces de profondeur entre des lignes parallèles. 2o. Un autre lot de terre situé dans le même ilet, le même faubourg, et désigné par le no. deux sur le dit plan; le dit lot mesure vingt pieds, huit pouces et un tiers de face à la rue Josephine sur cent cinquante pieds, dix pouces de profondeur, entre des lignes parallèles. 3o. Un autre lot de terre situé dans le même ilet et le même faubourg et désigné par le numéro trois, sur le dit plan; le dit lot mesurant vingt pieds huit pouces et un tiers de face à la rue Josephine, sur cent cinquante pieds, dix pouces de profondeur entre des lignes parallèles. 4o. Et un autre lot de terre situé dans le même faubourg et le même ilet, et désigné par le numéro quatre sur le dit plan; le dit lot mesure vingt pieds de face à la rue St. Thomas, sur deux cent trois pieds, et un pouce de profondeur, entre des lignes parallèles. Le tout mesure anglaise; ensemble toutes les améliorations, tous les droits, privilèges etc. appartenant aux dits lots de terre. Bureau du greffier—Nlle. Orléans, le 21 février 1840. 26 fev—3,en 30j ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LOUISIANE—Premier District judiciaire—Je certifie que le dix-septième jour de février 1840, jugement a été entré en cette cour dans le procès de Uranie Jolly, épouse de Jean Egreteaux, contre son mari, de la manière et dans les termes suivants—Uranie Jolly, épouse de Jean Egreteaux contre son mari—No. 18640—Sur motion de M. Charles Janin, avocat de la demanderesse, et sur production à la Cour de la preuve des allégations de la pétitionnaire, il est ordonné que le jugement par défaut rendu le 8 courant soit aujourd'hui confirmé et que le jugement de séparation de biens soit entré entre la demanderesse Uranie Jolly et le défendeur Jean Egreteaux son mari, en vertu duquel la dite demanderesse recevra du dit défendeur la somme de cinq cents piastres, avec intérêt légal du 21 janvier 1840, date de la demande judiciaire, jusqu'à ce que cette somme soit payée ainsi que les frais du procès.—Jugement rendu le 17 février 1840. Signé le 21 janvier 1840. [Signé] A. M. BUCHANAN, Juge. [Contre-signé] D. BYRNE, Député greffier. Jugement enregistré à la page 215 du registre des jugements. Les frais duquel s'élèvent à la somme de vingt piastres et 75 cents, indépendamment des honoraires du shérif. En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nlle-Orléans, ce vingt-cinquième jour de février de l'année de notre Seigneur, mil-huit cent quarante, et la soixante quatrième année de l'Indépendance des Etats-Unis. Montant du jugement, $500 00. Montant des frais, $20 75. 5 mars—3f D. BYRNE, Député greffier.

TOILE A DRAPS de 100 pouces de largeur à vendre par 4 m HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville.

MOUSSELINES en magasins et à vendre par 4 m HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville.

GUINGHAMS RAYES en magasins et à vendre par 4 m HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville.

DAMEJAANES de 5 gallons en magasins et à vendre par 4 m HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville.

JAMBONS DE WESTPHALIE en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville. 4 m

VIN de Château Caioue et St-Julien à vendre par 4 m HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville.

MOUSQUETS en magasins et à vendre par 4 m HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville.

BAS—Un assortiment complet d'Angleterre et d'Allemagne à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 4 m 50, rue Bienville.

FARINE—525 barils farine pour les boulangers en bon état pour être réexpédiés, à vendre par LAYET & AMELUNG, 4 m 17, rue du Commerce et 80, rue Tchapitoulas.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié—30 1/2 do do en débarquement et à vendre par 4 m JUSTUS VAIRIN & Co, 56, rue Poydras.

TOILE D'IRLANDE 4/4 de largeur en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 4 m 50 rue Bienville.

SUCRE—107 caisses sucre de la Havane blanc, en débarquement de la goëlette Hero, à vendre par 4 mars J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.

CIGARES—81250 cigares de la Havane, en débarquement de la goëlette Hero, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée. 4 mars

CAFE—83 sacs café prime Havane, en débarquement de la goëlette Hero, à vendre par J. M. CABALLERO, 4 mars 32, Vieille-Levée.

MELASSE—6000 gallons sur une plantation, au-dessus de la ville, à vendre par 4 mars ADAMS, HARTWELL & Co. 36 Poydras.

ARGENT de l'Indiana—$1700 en billets de Banques, payables à Madison, à vendre par 4 mars ADAMS, HARTWELL & Co. 36 Poydras.

CHANGE sur Londres, à vendre par LAURENT MILLAUDON, 4 mars—1 140 rue Bourbon

CHANGE sur Baltimore, à vendre par LAURENT MILLAUDON, 4 mars 140 rue Bourbon

SALDERATUS en barils à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 4 mars 66, rue du Camp

EAU-DE-VIE de cherry de choix, en barils et à vendre par Wm. C. TOMPKINS & Co. 4 mars 66, rue du Camp

CHANGE sur New-York à vendre par VAN WICK & Co, 4 mars 35, rue du Camp

SERRURES FRANÇAISES—6 caisses serrures de 4, 5 et 6 pouces; en débarquement du navire Maho, à vendre par 4 m—4 J. ALBERT, rue St-Louis, No. 26.

HUILE D'OLIVES—708 caisses et paniers huile de 1re qualité, en grandes bouteilles, en débarquement du navire Maho, à vendre par J. ALBERT, 4 m—5 No. 26, rue St.-Louis.

HUILE DE CASTOR—18 barils huile de castor, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS, 4 mars enc. Commune et Tchoupitoulas.

ALCOOL—15 barils, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 4 mars encoig. Commune & Tchoupitoulas.

INDIGO—12 surons d'importation directe, vendre par JARVIS & ANDREWS, 4 mars encoig. Commune & Tchoupitoulas.

LES soussignés se sont aujourd'hui associés à l'effet de faire l'entreprise en général des toitures. Ils donnent également avis à leurs amis et au public qu'ils ont à vendre, un grand assortiment d'ardoises, cuivre, zinc, &c. à des prix très modérés, en quantités à la convenance des acheteurs; dalles et conduits en fer; le tout sera posé de la meilleure manière et à un prix réduit. Les ordres doivent être déposés au bureau, No. 150, rue des Remparts, entre celles St-Louis et Toulouse, et l'on peut être assuré qu'on mettra du zèle à les exécuter. N. B. Ils achètent aux prix les plus élevés de la place, du vieux cuivre et du plomb. LYALL & DAVIDSON 11 janv—

UNE personne connaissant l'anglais, le français, l'espagnol, le latin et le grec, ayant appris ces trois premières langues dans son enfance, et ayant été occupé pendant plusieurs années dans l'instruction publique et privée, désirerait obtenir une place dans une partie saine du pays. [illegible] Les meilleures recommandations pourront être données aux personnes qui voudront bien s'adresser à WM. McKAIN, 20 fev—1m à l'encoignure des rues Camp et Commune

PEINTURES récemment reçues: Céruse française de qualité supérieure; Blanc de Venise en barils de 300 livres, Vert Français, Carmin, &c. à vendre par BRUSTLEIN, KOOP & Co. 25 fev—3 Bienville, encoignure Clinton

PORC, Saindoux, Farine & Lard—300 barils porc mess; 100 do clair, et M. O.; 200 barillets saindoux en feuilles, [illegible] à vendre par 4 mars MAHARD & BROTHER, 36, Nouvelle Levée.

[illegible]

[illegible] R. GRONING & Co.

PIPES DE TURQUIE—[illegible] à vendre par [illegible] rue du Camp.

MORUES—10 tambours et 300 caisses à vendre par [illegible]

CHANGE SUR LA HAVANE en sommes convenables aux acheteurs par J. ROBERT & Co. 47, rue Bienville.

PAPIERS POUR CIGARETTES—60 balles [illegible] et 2 caisses [illegible] en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

POIVRE—[illegible] sacs poivre de Tabasco, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

SUCRE—74 caisses sucre Havane blanc en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 6 m 32, Vieille Levée.

CAFE—300 sacs café vert prime de la Havane en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 6 m 32, Vieille-Levée.

CIGARES—2,000,000 Cigares de la Havane de toutes marques, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 6 m 32, Vieille Levée.

FARINE—1500 barils farine superfine, en bon état pour être réexpédiés, à vendre par J. VAIRIN & Co, 26, Poydras.

ARGENT de l'Illinois, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 6 mars 63, rue Gravier.

JAMBONS Enveloppés—Quelques tierçons pour l'usage des familles, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 6 mars 63, Gravier.

PELLES—80 douzaines pelles longues et courtes, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 6 mars 25, rue Gravier.

CHAPEAUX de laine blancs et de noirs, de forme ronde et carrée, à vendre par FROST & Co, 6 mars 8, Douane

BRODEQUINS, Chapeaux et Habillements—Un assortiment général des marchandises ci-dessus, est constamment en vente par FROT & Co, 8, Douane. 6 mars

MOULINS à coton de l'Aigle, de différentes dimensions, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 6 mars 40, rue Gravier

RIZ—200 barriques riz prime de la Caroline, à vendre par J. A. BARELLI & Co. 6 mars 61, rue de la Commune

SACS en pitre—50 balles, à vendre par J. A. BARELLI & Co. 6 mars 61, rue de la Commune

GENIEVRE—100 barils genièvre du printemps, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 6 mars 40, rue Gravier

GOUDRON & CORDAGES de toutes dimensions, à vendre par PIERCE SHANNON & BROTHERS, 6 mars 57, rue des Magasins.

FICELLE—100 balles de Kentucky, en magasins et à vendre par PIERCE SHANNON & BROTHERS, 6 mars 57, rue des Magasins.

CIMENT HYDRAULIQUE—400 barils en magasins et à vendre par PIERCE SHANNON & BROTHERS, 6 mars 57, rue des Magasins.

WHISKEY de Monongahela—82 barils, en magasin et à vendre par PIERCE SHANNON & BROTHERS, 6 mars 57, rue des Magasins

CHANGE sur New York de 1 à 5 jours de vue, à vendre par CHEVREMONT & Co, 6 rue Royale. 6mars

SACS DE PITRE de larges dimensions, en magasin et à vendre par JAMES D. DENEGRE, 6mars 16 rue de la Douane.

BRIQUES A FEU—Briques à feu de qualité supérieure, à vendre par 6mars—3 W. LAMBETH & THOMPSON, rue Natchez.

PIERRES A PAVER—Un petit envoi récemment reçu par le navire United States, de Liverpool, à vendre par 6mars W. LAMBETH & THOMPSON, rue Natchez.

MULES—Sept bonnes Mules Mexicaines, maintenant sur une habitation, près de cette ville, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 6 mars 63, rue Gravier.

DAMEJEANNES françaises—500 damejeannes, en débarquement du navire Eleanor, à vendre par le soussigné. B. POUVERIN, 6 mars—10 Encoig. Royale & Dumaine.

JUGS—500 jugs de 1, 2 et 3 gallons, en débarquement du navire Eleanor, à vendre par le soussigné. B. POUVERIN, 6 mars—10 Encoignure Royale & Dumaine.

PATES de foie gras truffés en terrines, reçus par l'Eleanor, à vendre, $1 50 l'un, chez le soussigné. B. POUVERIN, 6 mars—10 Encoig. Royale et Dumaine.

BOTTES françaises—Une malle de Bottes françaises, à vendre au débarquement de l'Eleanor. B. POUVERIN, 6 mars—10 Encoig. Royale et Dumaine.

CORDES D'EMBALLAGE—400 rouleaux du Missouri et du Kentucky, à vendre par PIERCE SHANNON & BROTHERS, 6 mars 57, rue des Magasins.

TABAC—265 caisses tabac manufacturé de la Virginie et du Missouri en magasin et à vendre par PIERCE SHANNON & BROTHERS, 6 mars 57, rue des Magasins.

MAIS—1432 sacs en bon état pour être expédiés, en débarquement du steamer Meteor et à vendre par PIERCE SHANNON & BROTHERS, 6 mars 57, rue des Magasins

FARINE—275 barils farine superfine des meilleures marques, en débarquement du steamer New Albany, à vendre par PIERCE SHANNON & BROTHERS, 6 mars 57, rue des Magasins

TRAITES sur New-York à 13 jours de vue, Do sur Bordeaux, do do. A vendre par LARUE & PREVOST, 6 mars—3 6, rue Royale, maison Musson

PORC—100 barils prime; 127 de mess; 14 do clair, en débarquement du steamer Meteor, à vendre par PIERCE SHANNON & BROTHERS, 6 mars 57, rue des Magasins.

SAINDOUX—227 barillets saindoux en feuilles, en débarquement du steamer Meteor, à vendre par PIERCE SHANNON & BROTHERS, 6 mars 57, rue des Magasins.

BEURRE ET FROMAGE—3 barils beurre en rouleaux, 20 frequins beurre de l'Ouest de réserve, et 10 barriques fromage do. do, à vendre par MAHARD & BROTHER, 36, Nlle Levée.

MIEL—10 barriques miel de Cuba frais, en débarquement de la goëlette Lewis Spicer de la Havane, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 6mars encoignure Commune et Tchoupitoulas.

HUILE DES TANNEURS—90 barils huile des tanneurs pure et 30 barils do commune, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 6mars encoignure Commune et Tchoupitoulas.

CARTES A JOUER—Un assortiment considérable de cartes à jouer des manufactures les plus connues; cartes imprimées constamment en main et à vendre en gros et en détail, à des prix accommodans par 6mars NORMAN STEEL & Co, 14 rue du Camp.

SAIN-DOUX—20 barils et 50 barillets, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 5 mars 36, rue Gravier.

ARGENT DE L'ILLINOIS, à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL, 5 mars 36, rue Gravier.

CAFE—165 sacs en débarquement de la goëlette Geneva de Savannah et à vendre par 5 mars WOOD & SIMMONS, 90, Magasins.

HUILE—36 barriques huile supérieure de baleine, à vendre par WOOD & SIMMONS, 5 mars 90, Magasins.

UN CHECK de $2,000 à 75 jours sur une Banque de New-York, à vendre par WOOD & SIMMONS, 5 mars 90, Magasins.

PORC—30 barils porc clair, 30 do mess do. et do prime à vendre par VAIRIN JUSTUS & Co. 4 mars 26, rue Poydras.

TABAC—10 boucauts tabac supérieur du Missouri, récemment reçus et à vendre par 3 mars JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

BEURRE—25 barils beurre de l'Ouest récemment reçu et à vendre par JOHN A. MERRITT, 3 mars 53, rue du Camp.

CLOUS, POIVRE, &c.—100 barriques clous assortis; 800 rames papier à envelopper, 500 caisses savon No. 1, 5 pipes genièvre de Hollande, 100 sacs poivre, 50 do. piment, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 2 mars 26, rue du Camp.

BILLETS DU KENTUCKY—2,500 piastres, en billets du Kentucky, à vendre par 3 mars LAYET & AMELUNG, 17 rue de la Commune.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—600 pièces toile, 400 rouleaux cordes d'emballage, à vendre par 3 mars LAYET & AMELUNG, 17, rue de la Commune.

CAFE DE RIO de la nouvelle récolte importé dans des sacs de pitre, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 2 mars 26, rue du Camp.

BLATRE CALCINE de Paris, de la fabrique de De Pouilly frères, à vendre, office rue Conti ou au moulin, rail-road Pont Chartrain. Bois de plancher embouveté, à vendre par les soussignés. 26 fev DEPOUILLY, frères.

CORDES D'EMBALLAGE—127 rouleaux en débarquement du steamer Wm. French, à vendre par 23 fev ADAMS HARTWELL & Co, 36, Poydras.

MOUSSELINES UNIES ET BRODEES—Un assortiment considérable, venant directement de la fabrique, est à vendre à des conditions libérales par 26 fev—6 BOURRY D'IVERNOIS, 30 Chartres.

ARDOISES et métaux pour toitures.—Les soussignés informent le public qu'ayant commencé le commerce de tous les articles pour les toitures des maisons, ils sont maintenant prêts à remplir tous les ordres dont on voudra les favoriser; et en outre, qu'ils ont en mains un assortiment considérable d'ardoises, cuivre, zinc, ferblanc et plaques de plomb, qu'ils offrent à vendre en quantités convenables aux acheteurs aux plus bas prix, pour du comptant. LYALL & DAVIDSON, 150 rue des Remparts. N. B. On achetera le vieux cuivre et le vieux plomb aux prix les plus élevés qui soient payés. 6 m

HUILE &c—8000 gallons huile d'hiver de sperm. pure; 8000 gallons d'automne do. do; d'hiver do; blanchie et raffinée; 3000 do do de poissons; 500 barriques clous de Boston, en dimensions assorties; 400 caisses morues; 25 barils de choisis; do 25 barils à écailles; 25 barriques fromage de Goshen; 15 frequins beurre do; 6000 rames doubles et simples papier pour enveloppes, à vendre par 6 mars WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

CHANGE sur Philadelphie, de 1 à 3 jours de vue, en sommes convenables aux acheteurs par 27fev J. ALBERT, 26 rue St. Louis.

MOUSSELINES pour rideaux et meubles—15 caisses de mousselines brodées au passé, au tambour ou au crochet, à vendre par BOURRY D'IVERNOIS, 27 fev—3 30, rue de Chartres

BARDEAUX—400,000 Bardeaux de bois de cypre, à vendre par C. COINCON, Jne. 27 fev 44, rue Conti, au premier.

CARGAISON DE MARSEILLE—460 barriques vin rouge de Bargasse, J. B. Légier et Grousset. 50 demi barriques vin rouge de Annaldy fils. 30 quarts imitation Madère. 30 demi quarts imitation Madère. 30 quarts imitation Port-Wine. 300 caisses Vin Muscat. 30 paniers bouteilles vides. 10 balles d'amandes à la Dame. En débarquement de la barque Maho, venant de Marseille et à vendre par CARRIERE, DARAN & Co, 4 mars Nos. 11 et 15, rue St-Louis.

EN débarquement du brick Amerika, venant de Bordeaux—160 caisses liqueurs, 50 do. pêches, prunes et abricots à l'eau de vie; 30 do. cérises do en grands paubans de 4 litres, 5 jarres poires fraiches, bien conservées vertes, 200 paniers anisette fine, 10 caisses sirops, fleur de violette et capillaire, 4mars—10 B. POUVERIN, enc. Royale et Dumaine.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, savoir: 50 colis de mousseline unie et brodée, de Suisse; 10 do de satinée à raies; 5 do meubles; 5 do rideaux brodés, belle qualité. En outre, mouchoirs madras, mouchoirs brodés, en mousseline; cols de do; entre-deux, bandes et pèlerines brodées; [illegible] en jaconat; soie à coudre d'Italie; ginghame écossaise; mouchoirs en couleurs; do brodées à la Jacquard. A vendre à des termes avantageux. 5mars BOURRY D'IVERNOIS, 30 Chartres.

ACADEMIE DE DESSIN

MR. D. CANOVA, de retour en ville, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il se propose d'ouvrir un cours de dessin, à partir du 16 décembre, au no. 80, rue Royale, entre Conti et Bienville. Une longue expérience, une méthode sûre et facile et les heureux résultats obtenus pendant trois années de résidence au collège Jefferson, lui font espérer que tous ceux qui désirent s'instruire dans cette branche d'agrément et d'éducation n'hésiteront pas à lui accorder leur confiance. Arrangements des classes: Lundi, Mercredi et vendredi de 6 à 8 heures du soir, Mardi, jeudi et samedi, de 1 à 3 heures après-midi. Conditions—$6 par mois, payables d'avance; papier, crayons, &c. payés séparément. REFERENCES: MM. A. B. Roman, Gouverneur, P. Soulé, Dr. Ingals, président du collège Jefferson, Charles Genois, maire, W. DeBuys, Major général, J. B. Plauché, général. 19 déc

[illegible]

[illegible]

TRAITES [illegible] à vendre par [illegible] rue du Camp.

FARINE—[illegible] barils farine en bon état [illegible] à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 rue Poydras.

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 Poydras. 5m

LARD—[illegible] de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 rue Poydras.

AMANDES—30 sacs amandes en débarquement du navire Shakspeare, à vendre par HENRY TETE, 13 Conti.

MANDATS sur New-York, à courte vue, à vendre par 3 mars ANDREWS & BROTHERS, 50, Camp.

WHISKEY—100 barils rectifié, à vendre par 3 m P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

RIZ—220 tierçons en magasin et à vendre par 3 mars WOOD & SIMMONS, 90 Magasins.

FOIN—300 balles de nord en magasin et à vendre par 5mars W. G. MULLEN, 17 rue Poydras.

RIZ—10 tierçons riz de Charleston en magasin et à vendre par W. G. MULLEN, 17 Poydras, 5mars

MAQUEREAUX—40 barils no 1, 2 et 3, à vendre par 3 m EDWARD SPRAGUE, 38, Douane.

MACARONI et Vermicelle—50 caisses à vendre par 3 m P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

FARINE—1200 barils farine en débarquement et à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 36 Poydras. 3m

BOEUF—120 demi-barils boeuf mess, à vendre par 3 mars ADAMS, HARTWELL & Co. 36 Poydras.

BEURRE—12 frequins beurre de l'Ouest, à vendre par 3 mars ADAMS, HARTWELL & Co. 36 Poydras.

FARINE—3500 barils, à vendre par 3 m HADDEN & HALL, 33 Nelle Levée

CIRAGE—36 grosses cirage supérieur, à vendre par 2 mars G. N. MORISON, 11, rue du Canal.

ALCOOL—5 barils, en magasin et à vendre par 2 mars G. N. MORISON, 11, rue du Canal.

CHANGE—Traites sur New-York à 5 jours de vue, à vendre par KOHN DARAN & Co, 36, rue Bienville. 2 mars

CHANGE—Traites sur Paris à vendre par KOHN DARAN & Co., 36, Bienville, 2 mars

WHISKEY—300 barils rectifié, 1re qualité, à vendre par 2 ma JUSTUS VAIRIN & Co, 26, Poydras.

SACS DE PITRE—50 balles en magasin et à vendre par 2 mars HADDEN & HALL.

CAFE—Un petit lot de choix de café de la Havane en magasin et à vendre par W. G. MULLEN, 17 Poydras. 5mars

EAU DE VIE—30 barils eau de vie du pays, article de choix, en magasin et à vendre par 5mars W. G. MULLEN, 17 Poydras.

PORC—18 barils, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 3 mars 36, rue Gravier.

LANGUES DE BOEUF—7 barils, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 3 mars 36, rue Gravier.

BOEUF—71 barils boeuf mess et 23 barils boeuf en paquets à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 3 mars 36, rue Gravier.

SEL—2000 sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement et à vendre en quantités convenables aux acheteurs, par ALEX. PARK, 91 rue de la Commune. 5 mars.

SEL des Iles Turques St. Ubes et Cadix, à vendre en quantités convenables aux acheteurs par 5 mars ALEX. PARK, 91, rue de la Commune.

BEURRE—16 demi barils beurre de Cincinnati en rouleaux, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 5 mars 14 rue Poydras.

WHISKEY—50 barils de Cincinnati, à vendre par MAHARD & BROTHERS, 5 mars 36, Nouvelle Levée.

FARINE—700 barils farine superfine, en débarquement et à vendre par MAHARD & BROTHERS, 5 mars 36, Nouvelle Levée.

FARINE—1500 barils du moulin de White Oak, en débarquement, à vendre par G. DORSEY, 15 mars 44, Nlle. Levée.

BOEUF—48 demi-barils, en débarquement du steamer Général Brown, à vendre par G. DORSEY, 15 mars 44, Nlle. Levée

LARD—60 barils jambons de famille; 20 barriques plates-côtes et épaules, à vendre par MAHARD & BROTHERS, 5 mars 36, Nouvelle Levée.

BEURRE ET FROMAGE—300 frequins beurre de l'Ouest; 10 barriques fromage do pour clore une consignation, à vendre par MAHARD & BROTHERS, 3 mars 36, Nouvelle Levée.

2000 sacs sel de Liverpool, à vendre sur la Levée en quantités convenables aux acheteurs, par ROBT. G. RIEMSDEN & Co, 5 mars 70, rue Royale.

VINS DE CHAMPAGNE et de Clevès. 600 barils Clevès, 40 paniers de Champagne et 126 caisses vin rouge, à vendre à bas prix par P. A. GIRAUD, 5 mars 12, rue Tchoupitoulas.

CHANDELLES—100 caisses chandelles véritables blanc de baleine et 50 caisses do blanc de baleine, à vendre par WOOD & SIMMONS, 5 mars 90, magasins.

LES soussignés ont reçu et offrent à vendre, débarquant du navire Eléonor venant du Havre, 64 fromages pâte grasse, 1ère qualité; 50 do Gruyère, do. BOUTIN, GALLY & Co., 79, rue Toulouse.

FARINE pour les boulangers—1200 barils en débarquement du steamer Dolphin, à vendre par 3 m HADDEN & HALL, 33 N. Levée.

10 Caisses cambrics de 4-4 propre pour le marché mexicain, à vendre par HADDEN & HALL, 33, N. Levée.

PORC—400 barils porc mess et 100 à l'inspection, à vendre par 3 m HADDEN & HALL, 33, Nelle. Levée.

SAINDOUX—250 barillets saindoux en feuilles, à vendre par 3 m HADDEN & HALL, 33, Nelle. Levée.

BEURRE—300 barillet beurre de l'ouest de citerne, à vendre par 3 m HADDEN & HALL, 33, Nelle. Levée.

CHARRUES—150 de Samuel Hall, faites à Pittsburg, à vendre par 3 m HADDEN & HALL, 33, Nelle. Levée.

SACS DE PITRE—100 balles sacs de pitre de 1-1 2 bois neuf chaque, en magasin et à vendre par 3 m HADDEN & HALL, 33, Nelle. Levée.

VERRERIES de Pittsburg—420 caisses assorties à vendre par 3 m HADDEN & HALL, 33, Nelle. Levée.

ETOFFES pour pantalons 3-4 7-8 et 4-4 de largeur reçues par le Cabinet, à vendre par 3 m WILLIAM PREHN, 46, rue de la Douane.

TOILE de Hollande écrue 3-4 de différentes qualités, à vendre par 3 m WILLIAM PREHN, 46, rue de la Douane.

TOILE à chemises de 4-4 de largeur en pièces et 1-2 pièces, à vendre par 3 m WILLIAM PREHN, 46, rue de la Douane.

DIAPERS et toiles à draps—4, 7, 8, 9 et 10-4 diapers, 6-10 et 12-4 toiles à draps, à vendre par 3 m WILLIAM PREHN, 46, rue de la Douane.

CAFE—67 sacs café Havane prime, en débarquement de la goëlette Geneva, à vendre par 3mars J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

CIGARES—50,000 cigares Havane, en débarquement du steamer Natchez, à vendre par 3mars J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

PATE de jujubes française, de qualité supérieure, à vendre par BRUSTLEIN, KOOP & Co. 2 mars—3 rue Bienville, encoignure Clinton

FARINE—1000 barils farine en débarquement et à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co, 2 mars 36, rue Poydras.

FARINE—2500 barils en débarquement et à vendre par G. DORSEY, 2 mars 44, Nouvelle Levée

WHISKEY—300 barils en magasin et à vendre par G. DORSEY, 2 mars 44, rue de la Nouvelle Levée

VERRES A VITRES—150 caisses récemment reçues, en dimensions assorties, à vendre par 2 mars G. N. MORISON, 11, rue du Canal.

MANDATS sur New-York à vue ou à date, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 2 mars 50, rue du Camp.

SEL—4200 sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots convenables aux acheteurs par 2 mars ALEX. PARK, 91, Commune.

SEL des Iles Turques et de Cadix, à vendre en lots convenables aux acheteurs par ALEX. PARK, 2 mars 91, rue de la Commune.

TRAITES sur New-York, à 5 et 15 jours de vue; do. sur Paris et Bordeaux, à 60 jours de vue, à vendre par LARUE & PREVOST, 2 mars—3 6, rue Royale, maison Musson.

TRAITES sur New-York, à longue et courte vue, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 2 mars 63, rue Gravier.

GENIEVRE—200 barils genièvre de Baltimore, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 2 mars 63, rue Gravier.

TRAITES sur New-York, à 5 et 10 jours de vue, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 2 mars 26, rue Bienville.

CHARRUES—150 charrues pour la culture du sucre et du coton, en magasin et à vendre par 2 mars HADDEN & HALL.

PRESSES DE COTON—10 de la manufacture de Daniel Pratts, en magasin et à vendre par 2 mars HADDEN & HALL.

BARILS de Melasse—400 do vides de Pittsburg, en magasin et à vendre par 2 mars HADDEN & HALL.

CAFE—40 sacs café vert prime de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 2 mars 32, Vieille Levée.

FARINE—2000 barils farine superfine, en débarquement à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co. 2 mars 26, rue Poydras.

SAIN-DOUX—400 barillets de Cincinnati, en feuilles, de qualité supérieure, à vendre par 2 m MAHARD & BROTHER, 36, Nlle-Levée.

FARINE—500 barils farine de marques de choix, et en débarquement du chaland, à vendre par 2 m MAHARD & BROTHER, 36, Nlle-Levée.

PORC—100 barils porc mess.—100 do M. O. en magasin et à vendre par MAHARD & BROTHER, 2 m 36, rue de la Nlle.-Levée.

FARINE ET PORC—1,000 barils farine superfine reçus par les chalands; 200 barils porc de différentes marques, à vendre par JUSTUS VAIRIN & Co, 2 mars 26, rue Poydras.

BOEUF NOUVEAU DE L'OUEST—30 barils mess.—50 1/2 do de do.—30 1/2 barils prime.—100 barils prime.—30 do de maigre, récemment reçus et à vendre par 2 m MAHARD & BROTHER, 36, Nlle-Levée.

LARD NOUVEAU.—200 barriques épaules de Cincinnati; 20 do plats-côtés pour—120 barils et tierçons jambons pour familles, à vendre par MAHARD & BROTHER, 2 m 36, rue de la Nlle-Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—Regalias, Imperiales, Canones, Trabucos, Bayonetos, Cazadores; cigares pour les dames de 1ère. et 2me. qualité, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 2 mars 32, Vieille Levée.

FARINE—1500 barils farine superfine, en débarquement des chalands et en bon état pour être réexpédiés, à vendre par HADDEN & HALL, 2 mars 33, Nlle. Levée.

SAINDOUX en feuilles—300 barillets en magasin et à vendre par HADDEN & HA[LL] [illegible]

BEURRE de l'Ouest—300 [illegible] en magasin et à vendre par HADDEN [illegible]

BEURRE pour l'usage des familles—[illegible] en magasin et à vendre par HADDEN [illegible]

MANTAS—300 balles des [illegible] manufactures, à vendre par GEO. GREEN [illegible]

CORDAGES DE MANILLE et Cordes [illegible] rouleaux cordages de Manille et un lot de [illegible] d'emballage, en débarquement [illegible] GEO. GREEN & BROTHER.

SACS DE PITRE de [illegible], à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 26, rue du Camp.

TOILES A DRAPS DE RUSSIE—30 balles, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 26, rue du Camp.

MARCHANDISES pour les marchés Mexicains—300 balles toiles à draps de Lawrence et Co. à vendre par 3 m DAVIS & HOBART, 18 Douane.

CHANDELLES—60 caisses chandelles de blanc de baleine de Nantucket et 100 caisses do blanc de baleine, à vendre par FOSDICK & BRO, 70, rue du Camp.

BEURRE—21 barils beurre [illegible], récemment reçus et à vendre par 3 m FOSDICK & BRO, 70, rue du Camp.

POISSONS POUR HABITATIONS—[illegible] à vendre par EDWARD SPRAGUE, 38, rue de la Douane.

CHANDELLES DE SUIF—[illegible] à vendre par EDWARD SPRAGUE, 38, Douane.

CHANDELLES—[illegible] EDWARD SPRAGUE, 38, rue de la Douane.

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de feu Jeanne Baudin, f.c.l.—Vente par le Register des Testaments—Samedi, quatre avril 1840, à une heure de l'après-midi, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 24 février 1840, il sera offert en vente publique à l'encan, à la salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la dite succession, savoir: LUCY, négresse, âgée d'environ vingt-cinq ans, domestique de maison, [illegible] Conditions: Un tiers comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, [illegible] billets endossés à la satisfaction, avec hypothèque, les dits billets portant intérêt à raison de dix pour cent l'an, du jour de leur échéance, en cas de non paiement. Pourvu en outre que l'acquéreur se sera conformé aux conditions de la vente. W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments. N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant A. Chiapella, not. pub. 5mars

SUCCESSION de feu Claude Jouvert Labitte—Vente par le Register des Testaments—Samedi, quatre avril 1840, à une heure de l'après-midi, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 24 février 1840, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la dite succession, les esclaves suivants, savoir: ALEXIS, âgé de vingt ans, nègre, charretier, bon sujet, mais s'absentant quelquefois. MARIA, mulâtresse de trente-deux ans, assez bon sujet, avec ses enfans négrillons, nommés GUSTAVE, de sept ans, ALFRED, de trois ans et demi, et ALECIA, de deux mois. JIM, mulâtre de dix ans, enfant de la dite esclave Maria, Eulalie, négresse, âgée de quarante ans, impotente du bras droit, toujours malade. Conditions: Un cinquième comptant, deux cinquièmes à six mois et deux cinquièmes à douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur les dits esclaves. W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments. N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant le sieur Théodore Seghers, not. pub. 5 mars

SUCCESSION de feu Louise Angela Everhart, épouse décédée de Louis Even.—Vente par le Register des Testamens—Samedi, quatre avril 1840, à une heure de l'après-midi, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 26 février 1840, il sera offert en vente publique à l'encan à la salle des Bains, située dans la partie de la Cité, faisant face à la rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la susdite succession, les esclaves suivants, savoir: FELONISE, mulâtresse créole, de 27 ans, parfait sujet, coiffeuse, avec ses deux enfans LEON, quarteron de trois ans, et LEONTINE, quarteronne d'un an. ROSA, fille de Felonise, quarteronne de 11 ans, bonne domestique, en apprentissage comme couturière depuis trois ans. CORA, fille de Felonise, quarteronne de plus de dix ans. ARSENE, griffonne créole, de 19 ans, bonne domestique de maison, propre à tous les services d'une famille, avec son enfant VICTOR, mulâtre de 3 ans. Conditions: Un quart comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du tuteur desdits mineurs et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement sur lesdits esclaves et avec condition: 1o. [illegible] sans que cette clause puisse autoriser les débiteurs à proroger les termes de paiement; 2o. et que lesesclaves ne seront livrés aux acquéreurs que lorsqu'ils auront rempli les conditions de leur adjudication. W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testamens. N. B. Les actes de vente aux frais des acheteurs, seront passés pardevant C. V. Foulon, notaire public. 5 mars

SUCCESSION DE FEU STEPHEN ALDRICH—Vente par le Register des Testamens—Le mardi, dix-sept mars 1840, à dix heures du matin, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 27 février 1840, il sera vendu le fonds d'une manufacture d'ouvrages en cuivre, en fer-blanc et en tôle, ci-devant tenue par la société qui existait auparavant sous la raison de "Long, Aldrich & Smith." Conditions—Six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction. 3 mars W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test.

SUCCESSION de feu James Hand.—Vente par le Register des Testaments.—Vendredi, trois avril 1840, à une heure de l'après-midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 26 Février 1844, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la susdite succession, la négresse esclave Mary, âgée d'environ vingt-cinq ans. Conditions—Comptant. W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments. N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Jos. B. Marks, not. pub. 29 fev

SUCCESSION de feu Stephen Aldrich—Vente par le Register des Testaments—Mercredi, premier avril 1840, à une heure de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 19 février 1840, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la susdite succession, les esclaves et la propriété foncière ci-après décrits, savoir: ESCLAVES. LUCY, mulâtresse, âgée d'environ 36 ans et ses deux enfans nommés Angeline, d'environ 3 ans, et Margaret d'un an. PROPRIETE FONCIERE. La moitié indivise d'un certain lot de terre, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé au faubourg Sainte Marie, au-dessus de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St. Joseph, Julie, Foucher et Tchoupitoulas, désigné par le No. neuf sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, et déposé sous le numéro [illegible] au livre des plans de G. R. Stringer, ci-devant notaire en cette ville; le dit lot mesure 24 pieds 7 pouces de face à la rue St. Joseph, sur une profondeur de 113 pieds 9 pouces 1 ligne du côté de la rue Tchoupitoulas, et de 133 pieds 4 pouces du côté opposé, et 20 pieds 3 pouces 4 lignes de large dans le fond; l'autre moitié indivise duquel lot de terre appartient à William Long. Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets de la somme de $683 33 1/3, l'un payable le 9 mai 1840, et l'autre le 9 novembre 1840, et la balance à 12 mois de crédit, en un billet endossé et assuré par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test. N. B. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant H. B. Cenas, not. pub. 26 fev

SUCCESSION de feu James Craig—Vente par le Register des Testaments—[illegible] l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 21 février 1840, il sera offert en vente publique, à l'encan à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la susdite succession, la propriété foncière ci-après décrite, savoir: Un terrain situé au faubourg Marigny en cette ville formant encoignure aux rues Marigny et Amour, mesurant 57 pieds de face à la rue Marigny, sur 90 pieds de profondeur et face à la rue de l'Amour, ensemble la maison qui existe dessus, composée de deux appartements à étage, deux grands cabinets et une galerie, et de plus une vieille cuisine de quatre appartements, vieux four, puits, latrines, en mauvais état. Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur la propriété vendue. W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test. N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore Seghers, notaire public. 29 fev

SUCCESSION DE FEU WILLIAM NOTT—Vente par le Register des Testaments—Lundi, 30 mars 1840, à une heure de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 21 février 1840, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Chambre des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la susdite succession, les biens fonds ci-après décrits, savoir: Quatre lots de terre situés au faubourg Ste. Marie de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, du Camp, Poydras et Gravier; les dits lots désignés par les numéros un, deux, trois et quatre sur un plan fait par Joseph Pilié, ingénieur, en date du 22 août 1837, et mesurant chacun 25 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la dite rue St. Charles, sur 170 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble les améliorations qui s'y trouvent. Le preneur du dit terrain temporaire M. Dubois, qui tient l'Ecurie connue comme "*Tattersall Stables*" aura le droit d'enlever et de faire transporter toutes les améliorations qu'il a faites sur cette propriété; à charge à lui de remettre le hangar en briques et les chambres à domestiques dans le fond, et le partie de la maison basse en briques qui est située sur la rue St. Charles, dans le même état où elles se trouvaient auparavant. Un demi terrain situé dans le carré de la ville, rue d'Orléans, entre les rues Bourgogne et des Remparts, mesurant 30 pieds de face à la rue d'Orléans, sur 70 pieds de profondeur; ensemble la maison en briques à étage et les autres améliorations qui s'y trouvent. Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur testamentaire, divisés par coupons à sa convenance, portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an, assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement, et sujets à un intérêt à raison de dix pour cent l'an en cas de non paiement à leur échéance, à partir du jour de leur échéance jusqu'à parfait paiement; il est bien entendu que cette condition d'intérêt éventuel ne donnera pas droit aux acquéreurs, à aucun délai au-delà du temps prescrit pour le paiement des dits billets; et en cas tout créancier ne voulant souscrire à la vente publique des dits biens fonds, aura le droit de donner en paiement en réclamation contre Wm. Nott et Co. au taux de quarante deux pour cent sur le montant sur lequel ses dividendes sont calculés. N. B. Les actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant le sieur Charles Boudousquié, not. pub. Immédiatement après la vente ci-dessus décrite, et en vertu de l'ordre de Cour précité, il sera offert en vente publique, à l'encan, les Bonds et Actions ci-après décrits, savoir: BONDS ET ACTIONS, appartenant à feu William Nott. Soixante-neuf Bonds de $500 chaque, de la Compagnie de la Presse à Coton de la Nlle-Orléans, payables le 16 mai 1846, portant intérêt à raison de six pour cent l'an en forme de coupons d'intérêt de quinze piastres pour chaque Bond, payables semi-annuellement, savoir: le quinze septembre et le quinze mars.—Huit actions de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans de $1000 payées pour chaque action. Actions appartenant à la Société de Wm. Nott et Co. Deux actions de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans, de mille piastres chaque, payées en entier. Dix actions de la Compagnie de la Bourse des Négociants, de cent piastres chaque, sur lesquelles soixante quinze piastres par action ont été payées. Conditions: six mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire de feu William Nott, et des inspecteurs de la société de William Nott & Co. lesquels auront le droit de refuser tout enchérisseur qui ne leur conviendrait pas, sans être tenus d'en expliquer les motifs; et en outre, tout créancier se rendant acquéreur de bonds et d'actions ci-dessus décrits, aura le droit de donner en paiement sa réclamation contre Wm. Nott & Co. au taux de quarante deux pour cent sur le montant sur lequel ses dividendes sont calculés. W. F. C. DUPLESSIS, 26 fev Régistre des Testamens.

CHANGEMENT DE DOMICILE—Mme. BUFFET par suite du malheur qu'elle a éprouvé dans l'incendie de l'Hôtel St-Louis, prévient le public et ses amis en particulier, qu'elle vient de transporter son magasin dans la rue de Chartres, entre Toulouse et St-Louis, près l'Hôtel d'Orléans où elle continuera de recevoir par le passé toute espèce de marchandises.—Elle vient de recevoir [illegible]

Il est inutile de [illegible]

MARCHANDISES POUR LE MEXIQUE—[illegible] CHARLES CLEGG, 47 rue Royale. [illegible] WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOSEPH LE CARPENTIER. VENTE DE SYNDIC. *Faillite de Chanel Thomas.*

IL sera vendu le Mercredi, 25 mars prochain, à midi, à la Salle des Bains, rue St. Louis, les propriétés suivantes, conformément à un ordre de l'Honorable Cour de Paroisse, en date du [illegible] Février. 1o. Un lot de terre désigné par le No. 12, compris entre les rues [illegible], des Grands Hommes, Monroe et Gordon, et contenant 24 lots, suivant un plan dressé par Journot, approuvé par M. Pilié, voyer, le [illegible] janvier 1835, et déposé dans les archives de la Troisième Municipalité. 2o. Un lot de terre désigné par le No. 24 de l'ilet 53 du plan dressé par L. Bergi, le 12 décembre 1836 et déposé dans l'étude de L. T. Caire, not. pub. Le dit lot mesurant (mesure française) 25 pieds 2 pouces de face à la rue Prosper sur 150 pieds de profondeur [illegible]. 3o. Un lot de terre à Mandeville, de l'autre côté du lac, désigné par le No. 5, de l'ilet 54, sur le plan dressé le 14 janvier 1834, par L. Bringier, et mesurant (mesure française) 227 pieds 1-2 de face à la rue Far, 450 pieds sur la rue Villere et la même dimension sur les deux autres côtés. Conditions—comptant. Les actes de vente par-devant E. Pollock, not. pub. 24 fev—24,30,7,14,20,26m

PAR DUTILLET & GUINAULT. *Succession de Marie Jeanne Jean Jacques.* IL sera vendu, Samedi 21 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 2 mars 1840 et pour le compte de la succession de Marie Jeanne Jean Jacques. Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, ayant 30 pieds de face à la rue des Français, sur 120 pieds de profondeur (mesure française) entre Morales et Urquhart, lequel lot de terre est formé d'une moitié du lot de terre no. 150 de l'ilet no. 20, au plan original du dit faubourg, dressé par Joseph Pilié, lors voyer de cette ville et déposé en l'office de Louis T. Caire, notaire public; ensemble la chaîne bâtie sur le dit lot de terre. Conditions: 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque. L'acte de vente pardevant Joseph Cuvillier, not. public. 4 mars

PAR L. A. GARIDEL. *Succession de Madame Veuve E. Duverjé.* IL sera vendu le mercredi 11 mars prochain, à midi à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis. 75 Esclaves de choix, habitués aux travaux d'une habitation, parmi lesquels se trouvent un ingénieur, des charpentiers, tonneliers, écarriseurs, laboureurs, charretiers, &c. L'âge et les talents de chaque esclave seront annoncés au moment de la vente. Cette vente aura pour effet et sans réserve, afin d'opérer un partage entre les héritiers de feue Madame Veuve B. Duverjé et Mr. F. Verret propriétaire d'une moitié indivise des dits esclaves. Conditions—Un an de crédit en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 20 fev

Propriétés immobilières. PAR J. A. BEARD. IL sera vendu le mardi, 10 mars, à midi, à la salle des bains de l'Hôtel St. Louis—Cinq lots de terre situés dans la rue Tchoupitoulas, entre les rues Hunter et Roffignac, conformément à un plan dressé par Charles F. Zimpel et déposé en l'étude de H. B. Cenas notaire public. Ces cinq lots de terre mesurent chacun 32 pieds 4 pouces 6 lignes de face sur 120 pieds de profondeur; ils joignent le voisinage de la presse à coton de l'Orléans et sont en bien lieux. Conditions—1/3 comptant, la balance à un, deux et trois ans de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente pardevant J. B. Marks, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 19 fev

Vente à l'encan de propriétés immobilières de valeur PAR JOS A BEARD. IL sera vendu sans réserve, samedi 14 mars prochain, à midi, à la Bourse St. Louis les propriétés ci-dessous décrites: Lot No. 1. La maison en briques à deux étages, située dans la rue Foucher près de l'encoignure de la rue Julia, désignée comme le no. 1 des maisons Tournis—mesurant 21 pieds 7 pouces de face à la rue Foucher sur environ 90 pieds, plus ou moins, de profondeur. Ladite maison est dans un bon état et est louée à l'année, à raison de $60 par mois. Lot no. 2. Un des magasins à trois étages de la propriété connue sous le nom de bâtisses du triangle, borné d'un côté par la propriété de Wm. Brand, et de l'autre par celle d'Alexander Grant et ayant 23 pieds de face sur la batture de la seconde municipalité 23 pieds, 10 pouces de face sur un passage commun sur le derrière, sur une profondeur de 51 pieds sur un côté, et de 50 pieds 3 pouces sur la ligne opposée. Lot no. 3. Un lot de terre de valeur, avec la maison en briques à deux étages qui est bâtie dessus, situé dans la rue Tchoupitoulas entre les rues Julie et St. Joseph et mesurant 54 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 140 pieds de profondeur. Lot no. 4. Un lot de terre ayant 32 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Tremé sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur. Lot no. 5. Un lot de terre mesurant 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Tremé sur 112 pieds de profondeur. Lot no. 6—Un lot de terre ayant 32 pieds de face à la rue Tremé sur 112 pieds de profondeur. Lot no. 7—Un lot de terre ayant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Conti sur 127 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur. Lot no. 8—Un lot de terre formant encoignure et mesurant 112 pieds sur la rue Conti et 32 pieds sur la rue des Marais. Lot no. 9. Un lot de terre ayant 32 pieds de face à la rue des Religieuses sur 112 pieds de profondeur. Lot no. 10. Un lot de terre ayant 32 pieds de face à la rue des Marais sur 112 pieds de profondeur. Lot no. 11. Un lot de terre mesurant 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue des Marais sur 112 pieds de profondeur. Lot no. 12. Un lot de terre mesurant 32 pieds, 11 pouces et deux lignes de face à la rue des Marais, sur 127 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur. Lot no. 13. Un lot de terre mesurant 32 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue des Marais sur 127 pieds, 10 pouces et 4 lignes de profondeur. Les derniers dix lots ci-dessus mentionnés sont situés dans la partie la plus progressive de la 1ère municipalité, [illegible] Conti, Bienville, Tremé et des Marais; les banquettes sont nouvellement pavées en pierres et les lots entourrés de barrières. Conditions,—Six, douze et dix-huit mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement. Lesdits billets porteront intérêt à raison de dix pour cent dans le cas où ils ne seraient pas payés à leur échéance, et les détenteurs auront le droit d'en retarder le paiement moyennant intérêt ci-dessus spécifié. 11 fev.

VENTE DE SYNDIC. Wm Gallagher contre ses créanciers et les créanciers de Jno. W. Gallagher. PAR J. A. BEARD. IL sera vendu mercredi, 25 mars, à midi à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Un lot de terre situé dans le faubourg Ste. Marie, dans la rue St Pierre, entre les rues Perdido et Gravier, mesurant soixante et quinze pieds de face à la rue St. Pierre, sur cent vingt pieds de profondeur, (mesure française) le dit lot est borné d'un côté par la propriété de M. Huet, et de l'autre par celle de P. O. Sorbé, ensemble avec les améliorations et les bâtisses qui en font partie, leurs dépendances et appartenances, et les droits et privilèges qui y sont attachés. Conditions: Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente pardevant H. B. Cenas notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17 fev

PAR JOS. A BEARD. François Fisk, alias Fils vs. ses créanciers. IL sera vendu à l'encan, mardi 10 mars 1840, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés ci-dessus mentionnées, abandonnées par Francisc Fisk alias Fils à ses créanciers, et vendues par ordre de syndic; 1o. Un lot de terre situé à Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, désigné par la lettre B. sur un plan particulier daté du 25 janvier 1837; le dit ilet, compris entre les rues Nelson, Ogle, Dixième et Jackson, mesure 300 pieds de face sur chacune de ces rues et est composé de 24 lots. 2o. Deux lots de terre situés à Carrollton et désignés par les nos 4 et 5 de l'ilet no 53; les dits lots mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Hamilton, et 120 pieds de profondeur. Le no 5 forme l'encoignure des rues Hamilton et Dixième. 3o. Un lot de terre situé au faubourg Lacourse, dans l'ilet no. 29, mesurant, mesure anglaise, 3[illegible] pieds de face à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent. Conditions de la vente:—comptant. Les actes de vente pardevant J. B. Marks not. pub aux frais des acquéreurs. 5 fev

PAR R. S SYKES. Francis Bell contre ses créanciers. IL sera vendu samedi 7 mars prochain, à midi, à la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Commerce pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans. La moitié indivise de deux lots de terre situés dans le nouveau faubourg Marigny et désigné sur le plan sous les numéros 10 et 11, dans l'ilet No. 88, avec toutes les augmentations qui s'y trouvent, chaque lot mesurant 60 pieds de face sur la rue Bagatelle, sur une profondeur de 120 pieds, mesure française. Conditions comptant. 29 janv—3,11 4. 7m

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District du second district judiciaire dans et pour la paroisse de St. Jacques—Veuve Alexandre Choppin vs. Zénon Fouchée—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour ci-dessus désignée, j'exposerai en vente publique au plus haut et dernier enchérisseur, sur les lieux, samedi, 28 mars prochain, à dix heures du matin, les propriétés ci-après mentionnées: 1o. Une habitation établie en sucrerie, située dans cette paroisse de St. Jacques, sur le côté droit du Mississippi, à environ dix-neuf lieues au-dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, et mesurant quinze arpents de face, sur quatre vingts de profondeur; bornée du côté d'en haut par les terres de Michel Matherne, et en bas par les propriétés de feu François Gaiennié; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en font partie. 2o. Vingt Esclaves savoir: Jacques, âgé d'environ 50 ans, Alick, de 45 ans, Abraham, de 25 ans; Big [illegible], de 36 ans; Little Tom, de 38 ans; Harry, de 24 ans; [illegible], de 40 ans; Charles, de 50 ans; George de 27 ans; [illegible], de 36 ans, William, de 26 ans, James 26 ans; [illegible], de 25 ans; Peggy, de 23 ans; Jim [illegible], de 29 ans; Roderick de 26 ans; James Lafourche de 45 ans; [illegible] Mondésir de 40 ans; Jesse, de 40 ans et Henry de 60 ans. 3o. Vingt Chevaux, vingt quatre boeufs, quatre [illegible] et une grande quantité d'instruments aratoires appartenant à une habitation et sucrerie.—[illegible] Paroisse St. Jacques, le 14 février 1840. [illegible] ARD. L. BOURGEOIS, shérif.

GRAND RABAIS. NO. 49, ENCOIGNURE CHARTRES ET CONTI. LES soussignés offrent en vente un grand assortiment de SOIERIES à 5, 7 et 8 ESCALINS L'AUNE. 11 fev—1m WIOTTE & SALLE.

VINS—16 pipes, 20 1/2 barriques et 30 barils vin [illegible] 5 pipes, 2 1/2 pipes et 20 1/2 barriques vieux, Madère 5 pipes 1/2 vieux cherry pale; 10 1/2 barriques Malaga doux, 15 barriques et 20 1/2 do vin rouge; 1000 caisses de [illegible], marque St. Georges, et 20 do Margaux; 30 paniers vin de Champagne; 15 caisses vieux cherry pale, [illegible] à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 6 mars 40, rue Gravier

BARRIQUES A MELASSE—[illegible] Connecticut, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 2 mars 26, rue du Camp.